

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-

soute: **Résidence Eden Roc La Gueta S.A. en liqui-**

dation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-

dinaire
3.

Date de la décision: 30.08.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **04.11.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: M. Bernard Ni-

cod chez Bernard Nicod S.A., avenue de la Gare 26,

1001 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers

de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-

tions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve

le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al 3

CO)

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti

1002 Lausanne

(00665038)